

## **BANQUE DE MONTRÉAL**

### **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES**

**Mardi 18 avril 2023**

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») a lieu virtuellement et en personne le mardi 18 avril 2023 et débute à 9 h 30 (heure avancée de l'Est) à L'Académie BMO de la Banque de Montréal, à Toronto. Le président de l'assemblée ouvre l'assemblée et demande à M. Dan Adams, vice-président, Services bancaires aux Autochtones, de procéder à la reconnaissance des terres par le biais d'une vidéo préenregistrée.

Le président de l'assemblée souhaite ensuite la bienvenue aux actionnaires et aux invités qui participent en personne et à distance. Il présente : M. Darryl White, chef de la direction; M. Tayfun Tuzun, chef des finances; M<sup>me</sup> Sharon Haward-Laird, conseillère générale; et M. Paul Noble, secrétaire général. Le président de l'assemblée souhaite également la bienvenue aux membres du Conseil d'administration et de l'équipe de direction de la Banque qui participent en personne ou à distance.

Le président de l'assemblée déclare que l'avis de convocation a dûment été remis aux actionnaires et que le quorum des actionnaires est atteint. Il déclare que l'assemblée est valablement constituée aux fins de délibération sur les questions dont elle a été saisie.

Le président de l'assemblée nomme les scrutateurs de l'assemblée : M<sup>me</sup> Patty Sigiannis et M<sup>me</sup> Roxanne Parsaud, représentantes de la Société de fiducie Computershare du Canada (« Computershare »). Il nomme également M. Paul Noble à titre de secrétaire de l'assemblée.

Il note enfin que les représentants des auditeurs nommés par les actionnaires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., sont présents et les remercie de leur service.

#### **PROCÉDURES**

Le secrétaire général présente certaines procédures à suivre dans le cadre du déroulement de l'assemblée. Il indique que l'assemblée est diffusée en ligne dans les deux langues officielles et que le sous-titrage est fourni dans la webdiffusion. Il donne ensuite des instructions détaillées aux actionnaires pour qu'ils puissent se joindre à l'assemblée, voter et poser des questions en personne, en ligne et par téléphone. Il indique qu'on répondra après l'assemblée à toute question restée sans réponse pendant l'assemblée.

Le président de l'assemblée présente l'ordre du jour de l'assemblée. Il indique que des déclarations prospectives et des mesures financières non conformes aux PCGR peuvent être utilisées pendant l'assemblée.

Le président de l'assemblée s'est ensuite tourné vers le chef de la direction de la Banque pour qu'il s'adresse aux actionnaires.

#### **ALLOCUTION DU CHEF DE LA DIRECTION**

Le chef de la direction a commencé son discours aux actionnaires en faisant le point sur la clôture de l'acquisition de Bank of the West par la Banque. Il a ensuite commenté les efforts déployés par la Banque pour bâtir une banque numérique prête pour l'avenir, ses longs antécédents de solidité et de stabilité, ses solides résultats financiers au cours de l'exercice 2022, l'approche One Bank, l'engagement des employés envers les clients et les collectivités de la Banque, les initiatives économiques inclusives telles que BMO Empower, l'engagement en faveur d'une transition vers une énergie propre, l'engagement en faveur de la diversité et de l'inclusion en tant que moteur d'une économie prospère, ainsi que la valorisation de la marque BMO et les relations approfondies sur les marchés nouveaux et existants.

## **PROCÉDURES SUPPLÉMENTAIRES**

Le président de l'assemblée passe en revue les procédures supplémentaires pour l'assemblée. Il indique ensuite que, selon l'agent des transferts de la Banque, Computershare, plusieurs actionnaires inscrits et véritables, représentant environ 52 % du total des actions émises et en circulation de la Banque, ont exprimé des votes directement ou par procuration à l'égard des questions prévues à l'ordre du jour de l'assemblée.

## **ÉTATS FINANCIERS ANNUELS ET RAPPORT DES AUDITEURS AUX ACTIONNAIRES DE 2022**

Le président fait référence au Rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2022. Il précise que les états financiers annuels s'y trouvent. Il ajoute que le rapport des auditeurs reproduit dans le Rapport annuel 2022 est réputé avoir été lu.

Il demande ensuite si des questions à ce sujet ont été adressées à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne et, en l'absence de question, il passe au prochain point à l'ordre du jour.

## **ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le président de l'assemblée passe ensuite à la question des 13 administrateurs à élire dans le cadre de l'assemblée et indique que tous les candidats se portent candidats à la réélection.

Le président de l'assemblée invite ensuite le secrétaire général à présenter les candidats à l'élection. Le secrétaire général confirme qu'il est actionnaire et fondé de pouvoir. La candidature de chacune des 13 personnes ci-dessous est proposée à titre d'administrateur de la Banque pour un mandat se terminant à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou au moment où leur successeur sera élu ou nommé :

Janice M. Babiak	David Harquail
Sophie Brochu	Linda S. Huber
Craig Broderick	Eric La Flèche
George A. Cope	Madhu Ranganathan
Stephen Dent	Lorraine Mitchelmore
Christine Edwards	Darryl White
Martin S. Eichenbaum	

M. Neil Puddicombe, secrétaire général adjoint, confirme qu'il est actionnaire et fondé de pouvoir, et appuie les nominations.

Avant de procéder au vote, le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne.

## **NOMINATION DES AUDITEURS DES ACTIONNAIRES**

Le président de l'assemblée passe au point suivant de l'ordre du jour, à savoir la nomination des auditeurs de la Banque pour l'année à venir.

Il indique que pour la présentation des motions à l'assemblée, Mme Ranjeet Dosanjh-Soroya, directrice de la succursale Market Street de BMO située à San Francisco, et M. Ismael Sondarjée, directeur des ventes spécialisées au bureau de BMO situé à Sherbrooke, au Québec, ainsi qu'ambassadeur de la campagne BMO Générosité de 2022 de la Banque, présenteraient les motions. Le président de l'assemblée invite ensuite M<sup>me</sup> Dosanjh Soroya à présenter la motion par vidéo préenregistrée.

M<sup>me</sup> Dosanjh-Soroya confirme qu'elle est fondée de pouvoir, puis présente la motion suivante, appuyée par M. Puddicombe :

**QUE** le cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. soit nommé en tant qu'auditeurs de la Banque pour le prochain exercice.

Avant de procéder au vote, le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne.

### **RÉSOLUTION CONSULTATIVE SUR LA DÉMARCHE DE LA BANQUE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION DES CADRES**

Le président de l'assemblée présente le prochain point à l'ordre du jour, soit l'approbation d'une résolution consultative sur l'approche de la Banque en matière de rémunération des dirigeants. Le président de l'assemblée invite M. Sondarjée à proposer la motion par vidéo préenregistrée.

M. Sondarjée confirme qu'il est fondé de pouvoir, puis présente la motion suivante, appuyée par M. Puddicombe :

**QUE** la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres soit approuvée.

Le président de l'assemblée demande si les personnes présentes dans la salle ont des questions.

M. Willie Gagnon, du MÉDAC, fait part de ses commentaires sur la résolution consultative relative à la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres.

Le président de l'assemblée remercie M. Gagnon pour ses commentaires. Comme aucune autre question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne, le président de l'assemblée procède au vote.

### **PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRE**

Le président de l'assemblée se penche ensuite sur les trois propositions d'actionnaire qui seront soumises au vote cette année.

Le président de l'assemblée invite M. Gagnon, du MÉDAC, à faire une déclaration au sujet de la proposition d'actionnaire no 1 et à présenter la proposition du MÉDAC. M. Gagnon fait une brève déclaration à l'appui de la proposition d'actionnaire no 1.

Le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne relativement à la proposition d'actionnaire n° 1.

#### **Proposition d'actionnaire n° 1**

**Résolue** : Il est proposé que la Banque adopte une politique de vote consultatif annuel au regard de ses objectifs et de son plan d'action en matière environnementale et climatique.

Le président de l'assemblée rappelle aux actionnaires que la recommandation du Conseil d'administration et de la direction consistent à voter contre la proposition pour les raisons énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Ensuite, le président de l'assemblée demande aux actionnaires et aux fondés de pouvoir de voter.

Le président de l'assemblée présente le prochain point à l'ordre du jour, soit l'examen de la proposition

d'actionnaire n° 2 décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Il indique que cette proposition d'actionnaire a été soumise par InvestNow Inc. (InvestNow) au nom de Gina Pappano. Le président de l'assemblée invite M<sup>me</sup> Pappano à faire une déclaration relativement à cette proposition, telle qu'elle est présentée par InvestNow, et à présenter la motion sur la proposition. M<sup>me</sup> Pappano remercie le président de l'assemblée pour l'occasion qui lui est offerte et fait une brève déclaration à l'appui de la proposition d'actionnaire n° 2. Le président remercie M<sup>me</sup> Pappano pour cette déclaration. Ensuite, M<sup>me</sup> Pappano présente la motion pour approuver la proposition d'actionnaire n° 2.

### **Proposition d'actionnaire n° 2**

**Résolue :** La Banque de Montréal (« BMO ») affirme explicitement son engagement à continuer d'investir dans le secteur pétrolier et gazier du Canada et de le financer. Il est aussi demandé que BMO procède à un examen de ses politiques pour s'assurer qu'aucune d'entre elles n'encourage le désinvestissement dans le secteur.

Le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle.

M. Noble indique que M. Jeff Carlson a posé une question par téléphone via la plateforme de réunion virtuelle. M. Carlson confirme qu'il est actionnaire et fondé de pouvoir. M. Carlson fait part de son appui à la proposition. Le président de l'assemblée le remercie pour ses commentaires.

M. Noble lit une question d'une actionnaire, M<sup>me</sup> Shannon Joseph, reçue en ligne, concernant l'investissement dans le développement du gaz naturel. M. White répond à la question de l'actionnaire et expose brièvement les raisons pour lesquelles le conseil d'administration et la direction de la Banque recommandent de rejeter la proposition.

En l'absence d'autres questions sur la proposition d'actionnaire n° 2, le président de l'assemblée rappelle aux actionnaires que le conseil d'administration et la direction recommandent aux actionnaires de voter contre la proposition pour les raisons exposées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Le président de l'assemblée demande ensuite aux actionnaires et aux fondés de pouvoir de voter.

Le président de l'assemblée présente le point suivant à l'ordre du jour, soit l'examen de la proposition d'actionnaire n° 3 énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Il indique que cette proposition d'actionnaire a été soumise conjointement par l'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (la « SHARE ») au nom de l'Atkinson Foundation et le B.C. General Employees' Union General Fund et B.C. General Employees' Union Defence Fund (le « BCGEU »). Le président de l'assemblée demande à M<sup>me</sup> Manna Jacob, de la SHARE, de faire une déclaration en faveur de la proposition présentée par la SHARE et le BCGEU, puis de présenter la motion sur la proposition. M<sup>me</sup> Jacob remercie le président de l'assemblée de lui avoir donné l'occasion de s'exprimer et fait une brève déclaration en faveur de la proposition d'actionnaire n° 3. Le président de l'assemblée remercie M<sup>me</sup> Jacob pour sa déclaration. M<sup>me</sup> Jacob présente ensuite la proposition d'actionnaire n° 3.

### **Proposition d'actionnaire n° 3**

**Résolue :** Les actionnaires demandent que la Banque de Montréal (« BMO ») réalise et publie (selon des frais raisonnables et en omettant les informations exclusives) un audit indépendant sur l'équité raciale analysant les incidences défavorables de BMO sur les parties prenantes non blanches et les communautés de couleur. La contribution des organisations de défense des droits civils, des employés et des clients doit être prise en compte pour déterminer les questions précises à analyser.

Le président de l'assemblée demande si les personnes présentes dans la salle ont des questions. Emma Pullman du BCGEU, coauteur de cette proposition, fait part de ses commentaires en faveur de la proposition.

Aucune autre question n'ayant été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne relativement à la proposition d'actionnaire n° 3, le président de l'assemblée rappelle ensuite aux actionnaires que la recommandation du Conseil d'administration et de la direction consistent à ce que les actionnaires votent contre cette proposition pour les raisons énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Ensuite, le président de l'assemblée demande aux actionnaires et aux fondés de pouvoir de voter.

### **COLLECTE DES BULLETINS DE VOTE ET COMPTABILISATION DES VOTES**

Le président de l'assemblée déclare la fermeture des scrutins à l'égard de tous les points à l'ordre du jour et demande aux scrutateurs de comptabiliser les votes.

### **PROPOSITION D'ACTIONNAIRES RETIRÉE**

Pendant que les scrutateurs totalisent les votes, le président souligne que quatre propositions avaient été retirées.

Il invite M. Gagnon, du MÉDAC, à faire une déclaration relativement aux deux autres propositions qui ont par la suite été retirées par le MÉDAC. M. Gagnon fait une brève déclaration au sujet des propositions retirées. Il remercie ensuite la Banque pour son ouverture dans le cadre du processus. Le président de l'assemblée remercie M. Gagnon.

Le président indique que le BCGEU a soumis deux propositions supplémentaires qui ont été retirées, l'une conjointement avec les Investors for Paris Compliance au nom de la Salal Foundation et l'autre qui bénéficie de l'appui de la Union of British Columbia Indian Chiefs.

Le président de l'assemblée demande à M. Matt Price, des Investors for Paris Compliance, de faire une déclaration concernant la proposition conjointe qui a été retirée. M. Price fait une brève déclaration concernant cette proposition retirée. Le président de l'assemblée le remercie.

Le président de l'assemblée demande ensuite à M<sup>me</sup> Emma Pullman du BCGEU de faire une déclaration concernant l'autre proposition qui a été retirée par le BCGEU. M<sup>me</sup> Pullman fait une brève déclaration concernant cette proposition retirée. Le président de l'assemblée remercie M<sup>me</sup> Pullman pour sa déclaration.

### **RÉSULTATS DU VOTE**

À la suite de la collecte et de la comptabilisation des votes, le président de l'assemblée demande à l'agent des transferts de la Banque, Computershare, de communiquer les résultats du scrutin. Computershare annonce les résultats préliminaires du scrutin, dont une copie finale se trouve à l'annexe A et fait partie du présent procès-verbal.

Le président de l'assemblée déclare que les 13 candidats proposés aux postes d'administrateurs de la Banque sont élus, que le cabinet d'audit KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est nommé à titre d'auditeurs de la Banque pour le prochain exercice, que la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des dirigeants est approuvée et que les propositions d'actionnaire n° 1 à 3 ne sont pas approuvées.

Le président de l'assemblée indique que la Banque apprécie les commentaires reçus à la suite des propositions d'actionnaires et, en ce qui concerne la proposition n° 3, ces commentaires seront pris en compte lorsque la Banque continuera d'étudier et d'évaluer les moyens de mesurer les progrès réalisés par la Banque dans la promotion d'une société inclusive.

### **CLÔTURE DE L'ORDRE DU JOUR OFFICIEL DE L'ASSEMBLÉE**

Le président de l'assemblée remercie toutes les personnes qui ont assisté à l'assemblée. Tous les points à l'ordre du jour officiel ayant été traités, le président de l'assemblée déclare que l'ordre du jour officiel de l'assemblée est clos.

Confirmé  
(signature)



Président de l'assemblée

Vérifié  
(signature)



Secrétaire

**LISTE DES ANNEXES**

Annexe A      Résultats du vote

**RAPPORT REQUIS  
PAR LE RÈGLEMENT 51-102  
RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU VOTE**

**Dest. : Autorités canadiennes en valeurs mobilières**

Comme le requiert l'article 11.3 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, le texte qui suit décrit les questions soumises au vote à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») tenue le 18 avril 2023 et, comme ces votes ont eu lieu par voie de scrutin, le nombre et le pourcentage des votes exprimés POUR ou CONTRE chacune de ces questions et le nombre d'ABSTENTIONS. Chacune des questions mentionnées ci-dessous est plus amplement décrite dans l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de sollicitation de procurations de la direction qui peuvent être consultés à l'adresse [www.bmo.com/relationinvestisseurs](http://www.bmo.com/relationinvestisseurs).

Le conseil d'administration et la direction de la Banque ont recommandé aux actionnaires de voter POUR l'élection des 13 candidats à un poste d'administrateur dont le nom figure dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, POUR la nomination de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la Banque, POUR le vote consultatif sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres, et CONTRE les propositions d'actionnaire n° 1, 2 et 3.

**1. Élection des administrateurs**

Un scrutin a été tenu sur la résolution relative à la nomination des 13 candidats suivants à titre d'administrateurs de la Banque pour un mandat se terminant à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou au moment où leurs successeurs seront élus ou nommés. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

<b>Candidat</b>	<b>Votes pour</b>		<b>Abstentions</b>	
Janice M. Babiak	351 265 494	97,87 %	7 642 029	2,13 %
Sophie Brochu	350 385 690	97,63 %	8 521 833	2,37 %
Craig W. Broderick	355 002 307	98,91 %	3 905 215	1,09 %
George A. Cope	343 003 583	95,57 %	15 903 939	4,43 %
Stephen Dent	357 798 594	99,69 %	1 108 927	0,31 %
Christine A. Edwards	349 346 887	97,34 %	9 560 636	2,66 %
Martin S. Eichenbaum	356 306 341	99,28 %	2 601 181	0,72 %
David Harquail	356 718 020	99,39 %	2 189 502	0,61 %
Linda S. Huber	356 564 090	99,35 %	2 343 433	0,65 %
Eric R. La Flèche	355 352 580	99,01 %	3 554 497	0,99 %
Lorraine Mitchelmore	354 474 358	98,76 %	4 433 165	1,24 %
Madhu Ranganathan	324 532 435	90,42 %	34 375 088	9,58 %
Darryl White	356 410 039	99,30 %	2 497 483	0,70 %

**2. Nomination des auditeurs des actionnaires**

Un scrutin a été tenu sur la résolution portant sur la nomination du cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la Banque pour l'exercice 2023. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

<b>Votes pour</b>		<b>Abstentions</b>	
334 095 642	90,17 %	36 418 696	9,83 %

**3. Vote consultatif sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres**

Un scrutin a été tenu sur la résolution consultative portant sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

<b>Votes pour</b>		<b>Votes contre</b>	
343 725 763	95,77 %	15 181 613	4,23 %



#### 4. Vote consultatif sur les politiques environnementales

Un scrutin a été tenu sur une proposition d'actionnaire demandant que la Banque adopte une politique de vote consultatif annuel au regard de ses objectifs et de son plan d'action en matière environnementale et climatique :

Votes pour		Votes contre		Abstentions	
57 719 980	16,09 %	288 997 304	80,53 %	12 114 337	3,38 %

#### 5. Investissement dans le secteur pétrolier et gazier du Canada et financement de celui-ci

Un scrutin a été tenu sur une proposition d'actionnaire demandant que la Banque affirme explicitement son engagement à continuer d'investir dans le secteur pétrolier et gazier du Canada et de le financer :

Votes pour		Votes contre		Abstentions	
4 471 032	1,25 %	350 164 175	97,56 %	4 265 825	1,19 %

#### 6. Audit sur l'équité raciale

Un scrutin a été tenu sur une proposition d'actionnaire demandant que la Banque réalise et publie un audit indépendant sur l'équité raciale :

Votes pour		Votes contre		Abstentions	
133 565 811	37,21 %	216 840 008	60,42 %	8 501 687	2,37 %

FAIT le 18 avril 2023.

**Banque de Montréal**

Par : /s/ Paul V. Noble  
Paul V. Noble  
Secrétaire générale